



Lyon, le 20 octobre 2021

Page 1 / 2

La Région lance une émission de 100 M€ pour ses projets environnementaux

La Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de lancer sa première émission obligataire « verte, sociale et durable » pour 100 millions d’euros. Elle servira à financer, exclusivement, des projets à bénéfice environnemental.

Les obligations vertes, appelées *Green Bonds*, sont des produits financiers innovants qui se différencient des obligations classiques en ce qu’ils sont uniquement destinés à financer **des projets à bénéfice environnemental**.

La Région a lancé son opération d’émission obligataire le 13 octobre et un livre d’ordre a été ouvert auprès des investisseurs institutionnels spécialisés dans le financement de ces investissements pour un projet d’émission de 100 millions d’euros.

Cette opération a rencontré un fort engouement avec 229 millions d’euros d’offres. Un succès qui a permis d’obtenir des conditions à OAT +0,21%, soit un taux de 0,892% pour une durée de 20 ans *in fine* (correspondant à un emprunt amortissable classique de 39 années à taux fixe de 1,1%). Il s’agit d’un financement extrêmement compétitif pour une collectivité locale : l’économie d’intérêts par rapport à un emprunt bancaire sur une durée équivalente est estimée à 4 millions d’euros de frais financiers. **La Région est la première collectivité du territoire auvergnat-rhône-alpin à réaliser directement ce type d’opération.**

Le succès de cette émission récompense une gestion permettant d’obtenir d’excellentes conditions de financement. Pour l’agence *Standard and Poor’s*, « *La région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d’une gouvernance et d’une gestion financière très efficaces* » et sa qualité de crédit intrinsèque « aa+ » se situe un cran au dessus de la notation Etat.





Lyon, le 20 octobre 2021

Page 2 / 2

Cette première émission obligataire verte traduit surtout la **reconnaissance par les investisseurs de la pertinence de la politique régionale en matière environnementale** centrée sur l'innovation et l'écologie positive.

« Le succès de cette opération d'émission d'obligation verte vient récompenser le travail que nous réalisons depuis 2016 à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Tout d'abord, il démontre que le choix que nous faisons en termes de gestion budgétaire est le bon puisque les investisseurs sont au rendez-vous. Ensuite, elle s'inscrit dans la conception que nous avons de l'écologie. Elle doit être positive et non punitive. A la Région, nous faisons le choix de l'innovation et de l'investissement pour réussir la transition écologique plutôt que celui de la démagogie et de la décroissance » déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

